

Quelles solutions à l'effet-ghetto ?

Jean-Louis AUDUC

Le système éducatif est placé devant un double paradoxe :

Les contraintes de la carte scolaire sont ressenties, y compris dans le milieu ouvrier, comme injustes et inacceptables tant qu'elles entérinent non seulement des ségrégations socio résidentielles, mais aussi et surtout des inégalités flagrantes au niveau de la qualité de l'offre scolaire , mais :

- ceux qui sont placés dans les pires classes , les pires établissements avec un risque important de « décrochage » sont les élèves qui disposent le moins du dossier scolaire et de la stratégie familiale pour se faire accepter ailleurs ;
- si de bonnes raisons d'éviter certains établissements existent objectivement , le développement de ces évitements a des conséquences néfastes pour la majorité des élèves.

La seule solution semble être pour réduire les inégalités **d'impulsion politique nationale forte** dans trois directions :

- Combattre la concentration de difficultés dans certains espaces urbains. L'échelon n'est certainement pas en Ile de France l'académie, peut-elle être la région ? Sans doute , sera t'elle plus efficace au niveau inter-régionale. Il faut en effet éviter qu'une déconcentration de populations en difficulté n'aboutisse pas à « ghettoïser » d'autres secteurs : Certaines communes de la Seine Saint-Denis voit leurs résultats s'améliorer, mais en même temps ces populations rejetés dans le sud de l'Oise ou en Seine et Marne , amènent avec eux , les mêmes problèmes non résolus.....
- En finir avec le développement d'inégalités visibles entre classes et établissements voisins . Une telle politique implique de réfléchir sur ce que doit être un projet d'établissement, le contrôle à exercer sur des dérives voulues ou non voulues.....
- Mettre en place des réponses pédagogiques appropriées aux difficultés des élèves. Un tel choix implique notamment le développement de la formation initiale et continue des personnels, le développement de partenariats locaux, un travail de longue haleine avec les parents d'élèves et la valorisation du travail des mouvements pédagogiques.....

Crise des « terroirs », crise de la nation

De moins en moins de jeunes (et de moins jeunes) d'une France à plus de 80% urbaine se sentent accrochés, référents à un « terroir ».

Les déplacements de population, les mutations de l'habitat, la dislocation des familles ont rendu de plus en plus problématique la notion de « terroirs » d'origine.

Le(la) jeune d'origine malienne né(e) en France ou arrivé(e) très jeune ,n'est plus une dizaine d'années après ni totalement français, même s'il en a la nationalité, ni totalement africain....

Il est le plus souvent dans une situation instable où il rejette, il oublie ou il fantasme sa communauté de naissance, dont il ne maîtrise plus une partie de ses codes ce qui fait qu'il est le « français » en Afrique noire ou du Nord et « l'africain » ou le « maghrébin » en France.....

Il ne se sent pas non plus inséré , notamment en terme de logements et d'emploi dans une société française qui ne respecte pas toujours les règles qu'elle édicte pour l'accueil des immigrants.

Placé devant ce « grand écart » d'identités ambivalentes et floues , le jeune peut rechercher une culture d'identification qui ne soit ni celle de sa famille, de ses traditions, ni celle du pays d'accueil. Celle-ci peut se forger en dehors de la famille, du quartier , dans une démarche de « retour au religion » ou par l'impact de campagnes publicitaires ou médiatiques.

L'identité de certains jeunes est plus forgée par les médias, notamment par la télévision, que par la mémoire de leur histoire familiale ou par le parcours migratoire, internes ou externes à la France, de leurs familles.

Le choc provoqué par cette crise des « terroirs » est d'autant plus fort que pendant de nombreuses années, la nation dans ses fondements familiaux, idéologiques et religieux a été relativement stable. Elle reposait sur un certain nombre de mythes fondateurs et intégrait non seulement sur ses valeurs universalistes, mais au travers d'institutions comme l'Eglise, le syndicalisme, les partis politiques ou les associations sportives. (Il suffit de se rappeler du cas des Italiens ou des Polonais).

La société française est donc confrontée à un certain nombre de questions majeures qui relèvent de la représentation d'elle-même, rendent le dialogue inter-culturel plus difficile et rendent ses mythes de moins en moins opérants .

Cette refondation du projet national est d'autant plus fondamentale que la notion de progrès est mise en cause aujourd'hui par des familles angoissées.

Leur angoisse vient du fait qu'aucune famille n'est à présent assurée que leur enfant vivra mieux que ses parents, ce qui marque une rupture profonde avec les eux siècles précédents où la notion mythifiée, fantasmée, de l'ascension sociale a été un moteur puissant de l'espoir dans le futur.

L'école n'apparaît plus comme l'élément structurant d'un futur réussi quand ceux qui sont exclus précocement comme ceux qui ont mené leurs études jusqu'au bout se trouvent discriminés dans l'accès à l'emploi.

Cette crise de la nation, des composantes de l'identité nationale, ces jeunes qui ne se sentent ni d'ici, ni d'ailleurs , pose d'autant plus question que la France est régi par le **droit du sol**.

Une telle acculturation par rapport aux valeurs qui fondent le contrat liant tous les êtres vivant sur un même territoire est un défi pour le futur, car pour savoir **où l'on va , il faut savoir d'où l'on vient et ce que l'on veut....**

Redéfinir le « Vivre ensemble »

Il est clair que **l'enjeu des mémoires** est un enjeu décisif dans la construction d'un projet collectif futur. La nation française, une construction permanente, « *un plébiscite permanent* » disait Renan doit assumer la diversité, les contradictions de ces mémoires.

De la même manière, que l'Histoire de France a, avec difficulté , assumé la double mémoire de Saint-louis et des bûchers cathares, de Versailles et des dragonnades, elle doit assumer clairement aujourd'hui les crimes de la colonisation comme mettre en lumière les causes du développement des villes portuaires de l'Atlantique grâce à un « commerce triangulaire » reposant sur la mise en esclavage de millions de personnes.

Nier toute diversité ou pluralité en réaffirmant de façon incantatoire un pacte républicain qui n'a existé que dans la croyance (et ce terme religieux s'avère parfaitement légitime) de ceux qui en ont la bouche pleine, serait tout aussi dévastateur pour la société française..

La laïcité française d'aujourd'hui est mise au défi de forger l'unité tout en respectant la diversité de la société.

Le **cadre laïque français** peut être le lieu de conciliation de cette double exigence : respecter la diversité culturelle de chacun et **forger un sentiment commun d'appartenance**. Cette exigence doit être pensé en liaison avec le **droit du sol**, qui n'existe pas dans d'autres pays européens.

Sur 40 000 enfants nés en France de parents étrangers, il n'y en aura que 500 qui ne deviendront pas français.

Sur 40 000 enfants allemands nés dans ce pays de parents étrangers, seuls 1000 deviendront allemands.

Construire un projet commun pour vivre ensemble est donc un enjeu pour la société. Elle doit se donner les moyens de faire coexister sur un même territoire des individus qui ne partagent pas les mêmes convictions, au lieu de les juxtaposer en une mosaïque de communautés fermées sur elles-mêmes et mutuellement exclusives. Elle est un moyen de faire coexister des individus qui ne partagent pas forcément les mêmes convictions.

Redonner sens au collectif

Face à une telle situation, il est important que la société s'interroge sur ce qui peut redonner sens à du collectif.

N'avons-nous pas trop rapidement abandonner des rites collectifs ? : La construction de la personnalité, le sentiment d'appartenance à un groupe, à un établissement , à une nation passe par des **rites**. S'il n'y a plus aucun rite organisé par la société, ceux-ci passeront par d'autres : la bande, les groupes ethniques ou religieux....

L'appartenance à un collectif est un élément important du Vivre ensemble. Pour dépasser les tensions communautaires, il faut proposer des éléments d'une **appartenance collective**.

Donner le sentiment qu'on appartient à un collectif doit être au cœur des projets d'établissements

L'établissement scolaire public doit se concevoir comme porteur d'un projet collectif approprié par tous, élément d'un projet national collectif.

Le défi de l'école inclusive n'est donc pas d'opposer des cultures , des traditions, mais en partant du principe que chaque culture porte une part d'universel , de donner sans attitude paternaliste ou néo-colonialiste des connaissances à la fois sur l'histoire, la culture des pays d'origine et sur le patrimoine national français et européen afin de forger un sentiment commun d'appartenance qui ne nie pas la diversité des identités .